



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ**  
**ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial**

**02 MARS 2020**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial DCL du 02 Mars 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N° 2020-27	13.02.2020	Arrêté modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2019 - 27 du 14 février 2019 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Boulogne-Billancourt.	3
DCL/BRGE N° 2020-28	13.02.2020	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2018-255 du 17 décembre 2018 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Châtillon.	4

**Arrêté DCL/BRGE n° 2020-27 du 13 février 2020 modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2019 - 27 du 14 février 2019 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Boulogne-Billancourt**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE,  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**Vu** les dispositions du code électoral et notamment ses articles L 18 nouveau et L19 nouveau,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'instruction du Ministre de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté n° 2019-27 du 14 février 2019 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Boulogne-Billancourt,

**Vu** la proposition du maire commune de Boulogne-Billancourt,

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargés de statuer sur les recours administratifs préalables et de s'assurer de la régularité des listes électorales,

**Considérant** qu'il convient de remplacer M. Pierre GABORIT pour cause de démission,

**Sur** la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1 de l'arrêté 2019/27 est modifié comme suit :

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	
Titulaires		Titulaire		Titulaire	
1	Mme Christine DELOFFRE	1	M. Pierre LAURENCIN	1	M. Vincent GUIBERT
2	M. Claude ROCHER				
3	Mme Esther KAMATARI				

**Article 2** : Les autres articles restent inchangés,

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, le maire de la commune de Boulogne-Billancourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,

Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Mathieu DUHAMEL

**Arrêté DCL/BRGE n° 2020-28 du 13 février 2020 modifiant l'arrêté n° 2018-255 du 17 décembre 2018 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Châtillon**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE,  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**Vu** les dispositions du code électoral et notamment ses articles L 18 nouveau et L19 nouveau,

**Vu** la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

**Vu** la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

**Vu** l'instruction du Ministre de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

**Vu** l'arrêté n° 2018-255 du 17 décembre 2018 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Châtillon,

**Vu** la proposition du maire de Châtillon,

**Considérant** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargés de statuer sur les recours administratifs préalables et de s'assurer de la régularité des listes électorales,

**Considérant** qu'il convient de remplacer Mme Zahra BEN AMI-MAMAR pour cause de démission,

**Sur** la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 1 de l'arrêté 2018-255 est modifié comme suit :

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	
<b>Titulaires</b>		<b>Titulaire</b>		<b>Titulaire</b>	
1	M. François BARTOLI	1	Mme Christiane GOURDIN	1	M. Damien YVENAT
2	Mme Zahra BEN AMI-MAMAR				
3	Mme Eliane BONNISSENT				

**Article 2** : Les autres articles restent inchangés.

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, le maire de la commune de Châtillon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,

Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Mathieu DUHAMEL

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

**SECRETAIRE GENERAL**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>